

TRIBUNE

Belgique-
Belgie
PP-PB
B386

Bureau de dépôt
CHARLEROI X

P402047

cgsp

CHEMINOTS



Membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique

MENSUEL - 63e ANNEE - N° 11 - 18 DÉCEMBRE 2007

25 000 travailleurs

ont manifesté leur
volonté de défendre
la sécu, les salaires,
la solidarité.



Responsable : F. WEGIMONT Place Fontainas 9/11 - 1000 Bruxelles
En cas de problème de distribution, prière de bien vouloir renvoyer à l'adresse ci-dessus.

Page 3 :

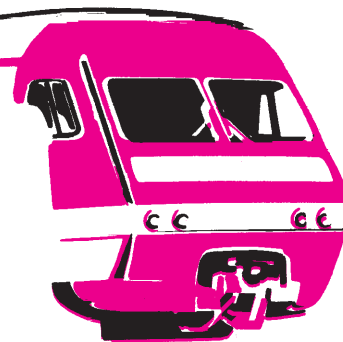
**Succès
pour la manifestation**

Page 5 :

**Le meilleur
des mondes**

Page 9 :

**Cheminots
et interpros – pas corpos**



CHEMINOTS ET INTERPROS PAS CORPOS

Tenter en quelques lignes de brosse le tableau social vécu par les cheminots relèverait véritablement de l'exploit, serait forcément incomplet, donc réducteur, et laisserait, si l'on s'y essayait malgré tout, un sentiment de frustration auprès de ceux qui journalièrement sont confrontés à bon nombre de difficultés dans leur vécu quotidien.

La cherté de la vie, singulièrement des produits de première nécessité : le prix du pain, des pâtes, des dérivés lactés mais aussi des médicaments, des soins de santé, bref, des biens primaires de consommation courante ; la hausse des loyers, l'augmentation fulgurante des produits pétroliers font que chacun, et de façon plus ardue encore s'il s'agit de revenus modestes, éprouve de plus en plus de difficultés à remplir tant son garde-manger que sa cuve à mazout. Lecteurs DVD, MP3, GSM et autres GPS ont beau s'évertuer à dégringoler dans la hiérarchie des prix, non seulement ils ne nourrissent guère plus qu'ils ne chauffent mais en plus, leurs poids dans l'indice des prix tirent vers le bas un index, par eux notamment, à la baisse ainsi manipulé.

Des mesures urgentes doivent être prises pour garantir un minimum de bien-être à une population qui, jour après jour, se paupérise. C'est, de fait, la responsabilité de ceux qui, en juin, s'en sont venus quémander des voix, nos voix, en vue du scrutin.

Chacun ignore, aujourd'hui encore, si des initiatives dans ce sens seront prises car, à l'heure où ces lignes sont rédigées, il y a plus de six mois que les urnes ont livré leurs secrets et en terme

de gouvernement, on est toujours nulle part, Yves Leterme, double formateur-looser ayant jeté le gant et, in fine, enterré lui-même son projet d'orange-bleue.

Et voilà que Guy Verhofstadt est appelé par le Roi pour sauver la situation et la « Maison Belgique ». Y parviendra-t-il ? Nul ne le sait mais si j'épinge ce fait aujourd'hui, c'est parce que les réflexions qui fusent dans notre entourage montrent à satiété que la mémoire des travailleurs est singulièrement courte, un peu comme si quelques mois de crise avaient atténué les capacités des neurones de nos concitoyens, des travailleurs, des Camarades.

Voilà que l'ex-Premier (toujours aux affaires fussent-elles courantes, prudentes ou urgentes) aurait soudainement subi une sorte de canonisation, qu'il se serait muté en bienfaiteur, en authentique sauveur. Un Saint-Guy en somme. Et pourtant, de façon irrévocable, ce vocable ne m'inspirera jamais qu'une danse dont la volupté n'est certes pas la vertu première.

Souvenons-nous que c'est au cours de la législature Verhofstadt que fut conçu le « **pacte des générations** », que fut ouverte la « **chasse aux chômeurs** », que l'**engluement du dossier DHL** a été consommé et que le **dossier BHV fut si bien encommissionné** qu'il n'en est toujours pas réglé.

Ayons à l'esprit que des 200.000 emplois promis, une réduction sera opérée et qu'on se limitera à quelque 150.000 avec, à la clef, une inflation notable quant à la qualité. Ainsi des contrats définitifs à temps pleins ont-ils fait

place à des durées limitées, des temps partiels, des intérimaires, des saisonniers... Pendant ce temps, des cadeaux gigantesques étaient offerts aux entreprises et pour feindre de mettre les budgets successifs de l'Etat en équilibre on usa de toutes sortes de ficelles souvent par des opérations « **one shot** » telles que ventes de bâtiments d'Etat, titrisation des créances d'impôts, déclaration libératoire unique, bissée par la suite, et autres intérêts notionnels. Et, dans cette liste, n'oublions pas la contribution apportée par les cheminots via la cession de leur « **fonds de pension** » !

Bref, c'est bien d'un authentique programme de droite que nous avons hérité, de droite pure et dure, incarnée d'ailleurs par celui qu'on nommait au début de sa carrière politique « **Baby Thatcher** ». Si Guy Verhofstadt a pratiqué le mécénat, c'est bien plus en faveur des entrepreneurs que des travailleurs. S'en souvenir n'est certes pas pour nous réjouir et les nuages qui s'amoncellent dans notre ciel, s'ils sont encore un peu plus bleus n'en annoncent pas moins un climat houleux, des orages sérieux.

C'est pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore (pensons fiscalité équitable, justice sociale, sécurité sociale...) que des dizaines de milliers de militants se sont retrouvés à battre le pavé de la capitale le samedi 15 décembre à l'appel des grandes fédérations syndicales interprofessionnelles. Était-ce un succès ? Si oui, il faut en tous cas le relativiser. La gravité de la situation est probablement justifiée une plus ample mobilisation mais voilà que, de surcroît, l'action interprofessionnelle, solidaire, altruiste par définition a été **véri-
tablement sabotée** par une minorité de travailleurs, affiliés à une organisation se revendiquant syndicale et qui, tout en affichant un total mépris face aux valeurs collectivistes de gauche, ●●●●●●●●

ont préféré casser le mouvement de masse au profit de leur cause exclusive de caste. C'est cela même qu'on nomme le **corporatisme** et quand il s'éveille auprès de nos collègues, qu'il sévit au sein de nos alter-egos, bref qu'il grandit chez nous, les cheminots, **je vous jure que ça fait mal !**

Au sein de la CGSP, nous sommes « **Cheminots** », nous sommes « **Interpros** », jamais nous ne serons « **Corpos** » !

Et si l'augmentation de la productivité, l'accroissement de la charge de travail, les dysfonctionnements organisationnels, les abus, les dépassements de limites acceptables justifient amplement qu'on s'attache tant aux recrutements, à l'emploi, qu'aux défraiements, au paiement, **quand nous négocions, c'est pour l'ensemble, c'est pour tous et pour chacun.**

Nous nous y étions préparés, nous avons même entamés les prémices d'une vraie négociation ; depuis plusieurs semaines nous avons pris l'affaire à bras le corps. Et ce, bien avant que ceux qui s'érigent aujourd'hui en seuls défenseurs des causes nobles ne pipent mots. Nous avons exigé la convocation des Comités Paritaires de Concertation, le début des discussions en vue de la **conclusion d'un accord social**. N'en déplaise à d'aucuns, toutes ces procédures étaient dans le « **pipe** ». Les actions par eux initiées n'ont pour effet que de retarder les nôtres. **C'est pour le moins regrettable, c'est inadmissible, c'est dommageable pour tous !**

Nous comptons bien, dès janvier, continuer le travail commencé, remettre notre ouvrage sur le métier, et le nôtre consiste à négocier de façon **véritablement collective** et arracher, rapidement, entre autres, **des augmentations barémiques pour tous.**

En attendant, avec ou sans gouvernement, avec ou sans Noël blanc, meilleurs vœux à toutes et tous et Bonne année 2008, Bonne Année deux mille « wit » peut-être, rouge très certainement !

G. Gelmini
Président

• Bref condensé •

SOUS-COMMISSION PARITAIRE DU 5 DECEMBRE 2007

INFOS DIVERSES

• A l'occasion du **transfert du personnel RESEAU** (1395 ETP) vers VN et PA, deux avis de district sont parus, respectivement les 16 octobre et 16 novembre. Par rapport aux demandes introduites et au « **statut** » de ces deux avis, il est bien précisé que :

1. le premier avis concernait des postes (hors transfert) dit du mouvement, nouvellement créés par VN à certains endroits. Il y avait donc mises en option et les P39 seront reçus et honorés suivant les règles HR.

2. le second avis reprenait pour information les grades et localisations dans toute la nouvelle direction VN. Contrairement à ce qui a été perçu dans les districts, ce n'était pas une mise en option.

En conséquence de quoi, des avis de district devraient paraître le 15 décembre reprenant ces précisions et rectifications.

Un peu plus tard, une sorte de « **compilation** » doit être éditée sous forme de répertoire, reprenant tous les postes au cadre et les sièges de travail de l'ex-mouvement **à R et à VN.**

• Concernant notre insistance sur les comblements urgents des postes à la **cabine I de Bruxelles-Midi**, la réponse reçue d'Infrabel par HR ne porte que sur l'apport de 2 signaleurs au Midi et de 3 signaleurs au Nord !!

Rien donc de nouveau et de positif malgré l'accumulation des P6, des P57 et des jours de liberté reportés. Nous insistons donc, encore une fois, auprès de la représentante d'Infrabel pour que les lauréats du dernier examen de signaleur soient installés au plus vite sur les postes de Bruxelles.

Le Comité de direction devrait, ce mois encore, se prononcer effectivement sur la prise en charge de 50% de ces recrutements pour Bruxelles (30% au block 1 et 20% au Nord).

Si ce n'était pas le cas, les cheminots de ce nœud ferroviaire seraient vraiment en position de se révolter légitimement.

• Les services concernés de HR vont communiquer, début 2008, vraisemblablement le 28 janvier, l'état de la situation et des projets concernant les **points de contact pour pensionnés** et les nouvelles **règles de péréquation** pour le groupe SNCB.

ORDRE DU JOUR

Travaux spécifiques de soudage à l'Infrastructure

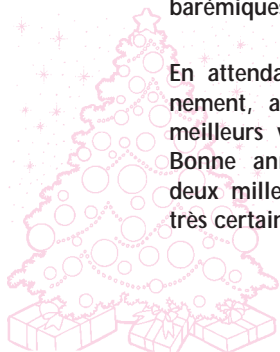
Une proposition de création d'emplois de spécialistes en soudure (un par zone et deux à Bruxelles) est déposée par I-I. L'ingénieur délégué vient motiver ce projet, qu'on pourrait aussi requalifier d'appel à des « **moniteurs en soudure** » pour le secteur de la voie. Ce personnel spécialisé issu des grades de TTV, TTV ppal ou sous-chef de secteur technique – ou à défaut chef – se chargerait :

- ▶ de la formation et de l'agrément des soudeurs aux techniques de soudage propres à la direction I-Infrastructure (aussi bien le soudage par aluminothermie que le soudage de rechargement),
- ▶ du suivi de la qualité des travaux de soudage exécutés,
- ▶ de la détermination des opérations d'entretien à exécuter sur les cœurs des appareils.

Au total, à INFRA, le nombre de soudeurs atteint le chiffre de 180 à l'effectif (80 en aluminothermie et 100 à l'arc). Du personnel hautement spécialisé et dont le métier (encore un chez les cheminots) ne s'apprend pas dans les écoles.

De plus, des normes européennes strictes doivent être respectées par Infrabel, et il faut passer nécessairement par un organisme agréé (1 jour par semaine pendant 1 an) pour être reconnu par un certificat ou diplôme.

Un long débat a permis à la CGSP de contester la procédure utilisée et de



• **Bref condensé** •**SOUS-COMMISSION PARITAIRE DU 5 DECEMBRE 2007**

recadrer l'accès ainsi que les charges de cette « fonction » à grandes responsabilités.

Il apparaît qu'en 2003 déjà, la direction concernée avait piloté une formation de ce type et que des mesures transitoires ainsi que l'allocation mensuelle proposée à 85 € à 100% sont seulement mises en œuvre fin 2007.

La formation, le maintien des connaissances, la sélection, la motivation ont été remis en cause avec force arguments, sans oublier la référence aux soudeurs d'ateliers.

Il est donc décidé de revenir rapidement sur un projet élargi via un groupe de travail dépendant du Conseil National de la Formation.

Carrière des secrétaires de direction et fonctions exercées dans un secrétariat du management

Deux projets d'avis reviennent pour la seconde fois en séance.

Un troisième y est ajouté qui traite de l'accès aux épreuves de sélection des assistantes sociales, des infirmières et des secrétaires de direction.

Sur les deux premiers volets, de nombreux échanges et propositions de modifications ont été poussés par la CGSP/ACOD afin d'améliorer pour les statutaires d'une part les dispositions de l'avis 25P/1990, et d'autre part de neutraliser les fantaisies du

genre inégalitaire et arbitraire pour quelques contractuel(les).

De plus, dans la foulée de ces grades en actualisation, nous avons réclamé aussi des solutions à deux situations en blocage :

- ▶ Pour les **commis temporaires**, une opportunité vers le statut,
- ▶ Pour les **adjoints à l'agent de maîtrise (« secrétaire de maîtrise »)** une ouverture vers la revalorisation du grade.

Tout ceci devrait revenir – espérons-le – sous forme écrite et claire pour la prochaine séance de fin janvier. A chacun dès à présent d'assumer ses responsabilités vis-à-vis du personnel concerné dans son ensemble.



Projet

COBRA-CARGO

Sous ce nom de code, on retrouve la silhouette d'un nouveau projet de filialisation des activités de B-CARGO.

Après FORTITUDE (99% de participation SNCB avec IFB et 33% du tonnage Cargo), il y a un mois, les choses se déplacent du commercial vers la production... Le staff CARGO est donc venu informer la sous-commission paritaire des intentions – pour le 14/12/2008 – de créer une filiale pour **le corridor Est**

avec Railion Holland et Railion Deutschland.

Un couloir SUD existe déjà, où fut créée la filiale SIBELIT opérationnelle dès septembre 2006. Selon M. CUNET, qui dirige le fret depuis de nombreuses années, cette expérience est « absolument – positive », chiffres à l'appui. Aucune autocritique n'est spontanément admise.

Donc, une démarche de filialisation en droit privé est mise en œuvre avec la DB dans la perspective de consolider, développer et partager les marchés avec le principal concurrent (dixit le staff) dans la durée...

C'est ainsi, selon la direction, que le projet Exchange est né entre la Belgique et l'Allemagne.

Il devient COBRA S.A. de droit belge avec pour la première fois (est-ce une gradation calculée ?) des engins de traction dédiés

exclusivement (20 Type 77 et 32 locos Traxx polycourantes).

Dans l'exposé, B CARGO se targue d'obtenir 75% des machines (entretenues chez nous) et de la conduite d'Anvers à Grimberg-Cologne après électrification du tronçon manquant Montzen-Aachen. Bravo pour l'effet d'annonce et pourvu que ça fonce, dans le bon sens...

Par rapport à SIBELIT, voici les chiffres communiqués :

- ▶ Des détachés à la tête à Bruxelles : 30,
- ▶ Des détachés au sol à Aachen : 30 dont 15 belges connaissant la langue allemande,
- ▶ Des conducteurs repris dans les séries « dédiées COBRA » : 150 dont 80% belges qui restent attachés à la S.N.C.B.

Les points d'échange sont répertoriés ainsi que les types d'inter-

SOUS-COMMISSION PARITAIRE DU 5 DECEMBRE 2007



vention entre les réseaux. Mais selon l'état du projet, il n'y aurait plus d'arrêt à Montzen.

En juin 2008, les locos polycourantes (louées) seraient disponi-

bles pour les premières initiations et il est prévu que « les prestations de conduite seront planifiées et gérées par COBRA ».

Un appel à candidatures sera lancé au sein du groupe S.N.C.B. pour les ± 45 détachements.

Voici donc un jalon de plus vers une transformation fondamentale du trafic marchandises voulue par les eurocrates. Est-ce pour autant que le rail se retrouve privilégié par rapport à la route ?

Certainement pas, cette approche est négligée par l'Europe qui poursuit de façon dogmatique sa seule obsession de privatisation.

CI. BOSSICART,
Secrétaire Général.

►► Report des points suivants

1. la réglementation actualisée par le nouveau statut du personnel relative au signalement pour tous.
2. la validation de l'expérience acquise par le personnel statutaire (universitaire) avant son recrutement.
3. les compétences de la CPN envers les filiales à 50% du groupe et la représentation syndicale selon la loi de 1968.
4. Le comblement des postes de rang 3 : non-universitaires par promotion interne (avec postes à profil) et universitaires par recrutement statutaire (sans droit à mutation).

LE GROUPE SNCB RECRUTE

Des techniciens
Des accompagnateurs,
Des conducteurs de train

Inscrivez-vous sur le site snbc.be (important)

Vous serez convoqué à une séance de présentation du métier (obligatoire).

Lorsque vous aurez été à cette séance d'information, prenez contact avec V. Bataille, Jobcoach du CEPPST Tél. : 063/21 91 83.

Afin de mettre toutes les chances de votre côté, un atelier de préparation aux entretiens d'embauche sera organisé à votre intention,

ATTENTION : cette formation ne concerne QUE les personnes ayant assisté à la séance d'information.

Pour des renseignements complémentaires :

Rue Léon Castilhon, 86
6700 Arlon Tél. : 063/21 91 83



La gare de Virton

Menacée il y a peu de temps encore, par la restructuration, la gare de Virton n'est plus un cul de sac depuis le 10 décembre 2006.

Mais ce n'est pas tout, dernièrement, les sous-chefs ont décrochés la timbale.

Ce sont eux qui donnent les infos les plus pointues aux voyageurs, selon Test Achats. Ils ont même le culot de décrocher la cote maximale à l'enquête.

Quelle belle revanche pour ces irréductibles gaumais.

Gérard Servais
Secrétaire régional CGSP.

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL PENSIONNÉS

Un groupe de travail national pensionnés s'est réuni le 26 novembre dans le bâtiment principal de la CGSP avec des représentants de toutes les régionales francophones et néerlandophones.

Deux représentants des services sociaux de la Société avaient également été conviés à cette réunion : Serge Tonneaux, 1^{er} inspecteur-chef de section CSS et Robert Michel, sous-chef de bureau FOS ; indemnités et interventions complémentaires. Deux sujets ont dominé l'ordre du jour : une évaluation de la résolution de congrès n°6 du congrès extraordinaire du 20 avril 2006 et la préparation du congrès statutaire 2008. Résolution de congrès 2006.

1. Accès à la banque-carrefour pour le service pension de la SNCB

« *Bien que le service pension de la SNCB remplit depuis plus de trois ans toutes les conditions légales pour procéder d'office, à l'instar de ce que fait l'Etat, à l'examen du droit aux pensions de survie, ce service n'a toujours pas la faculté de recourir aux données de la banque-carrefour. Il s'ensuit que le conjoint survivant est souvent amené à faire de grands déplacements pour obtenir les documents réclamés par la SNCB* ».

Ce point est pratiquement concrétisé. Quelques modalités doivent encore être réalisées avec la banque-carrefour.

2. Possibilité d'accès à l'Intraweb via le PC propre

« *Le congrès demande que les pensionnés puissent, au même titre que le personnel en activité de service, avoir accès à l'Intra-*

web via leur propre PC, en tout cas pour ce qui concerne les matières sociales et celles liées à leur statut de pensionné SNCB »

La Société prévoit que ceci sera réalisé pour le printemps 2008.

3. L'élargissement des facilités de circulation à négocier dans un prochain accord

« *Dans les futures négociations, l'élargissement des facilités de circulation aussi pour les pensionnés ne sera pas oublié (tout particulièrement en ce qui concerne le Thalys et l'Eurostar)* ».

Le protocole d'accord social 2006-2007 a marqué son accord sur l'augmentation du nombre de billets gratuits.

Le nombre de billets gratuits "trafic intérieur" passe à 12 par bénéficiaire à partir du 01.01.2007. Cette nouvelle mesure est d'application à partir de la distribution des facilités de circulation pour 2007. Nous avons demandé lors de la sous-commission paritaire du 5 septembre 2007 l'examen de l'octroi éventuel d'au moins un billet Thalys ou Eurostar aux membres du personnel pensionnés.

4. Une augmentation le plus rapidement possible de la prime syndicale des pensionnés

« *Une revalorisation de la prime syndicale des pensionnés sera réclamée dès que possible* ».

Ce point sera repris à l'occasion du protocole social 2008-2009 à négocier.

5. Maintien intégral du principe de la péréquation, lié à un descriptif clair et non équivoque des projets de modification des dispositions légales.

« *Les pensionnés exigent le maintien intégral du principe de la péréquation tout en réclamant un descriptif clair et non équivoque des propositions de modifications en cours de la loi du 09/07/1969* ».

L'introduction du système par corbeilles a adapté la loi sur la péréquation. Les personnes présentes demandent que la base reçoive suffisamment d'informations à ce sujet.

En guise de préparation du congrès statutaire 2008, les sujets suivants ont notamment été abordés : les problèmes avec les points de contact pour les pensionnés, l'assurance-hospitalisation, la baisse du pouvoir d'achat, les facilités de circulation Thalys et/ou Eurostar...

Décision a été prise de réunir le groupe de travail pensionnés dans le courant du mois de mars 2008 pour se pencher sur ces sujets.

CI. DESCHAEPMEESTER,
Secrétaire National.

Dans nos régionales

LUXEMBOURG

Assemblée générale de la section locale d'Arlon-ATHUS

Le mardi 8 janvier 2008
à 16h30

Lieu : CGSP, rue des Martyrs, 80
à 6700 Arlon

Ordre du jour : Renouvellement du Comité et des différents mandats de la section locale

*Dans nos régionales***MONS
BORINAGE****Congrès statutaire
29 avril 2008**

Le congrès
du secteur « Cheminots »
de Mons-Borinage aura lieu
le 29 avril 2008 à 9h30
dans la salle « Jansens » 18/20
à 7000 mons.

Ordre du jour :

- 1) Accueil des participants ;
- 2) Hommage aux disparus ;
- 3) Rapport d'activité ;
- 4) Accord entre la régionale de Mons et du Centre ;
- 5) Hommage aux décorés
- 6) Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- 7) Point sur l'actualité.

*D a n s n o s r é g i o n a l e s***CHARLEROI****Congrès statutaire Régional**

« Le congrès statutaire régional du secteur Cheminots est convoqué le Samedi 15 Mars 2008 à 9h30. Au siège de Régionale de Charleroi, rue de Montigny, 42- 6000 Charleroi. L'ordre du jour :

- ▶ Accueil des participants
- ▶ Hommage aux disparus
- ▶ Rapport d'activité
- ▶ Point sur l'actualité
- ▶ Renouvellement de toutes les instances
- **Il sera procédé au renouvellement des deux mandats de secrétaire permanent**

LAMBOT Claude
Sortant et rééligible
LIBERT Etienne
Sortant et rééligible

Appel aux candidatures

Renouvellement des mandats.

- 1 mandat de Secrétaire Permanent ;
Le camarade Jean-Marc Durieux est sortant et rééligible.
- 1 mandat de Président régional ;
Le camarade Jacques De puyt admis à la retraite est sortant.
- 3 mandats de vérificateurs aux comptes ;
Les camarades - Dufrasne Jean-Claude
- Lammers Eric
- Rousseau Michel
Sont sortant et rééligibles.
- Tous les Présidents et Secrétaires de section sont sortants et rééligibles.

Les camarades remplissant les conditions d'éligibilité et désirant postuler pour ces mandats doivent rentrer leur candidature au Président régional du secteur pour le 08 février 2008 au plus tard.

Tous les présidents et secrétaires de section sont sortants et rééligibles.

Les camarades remplissant les conditions d'éligibilité et désirant postuler pour un de ces mandats doivent rentrer leur candidature à Thomas Di Maria Président Régional du secteur, 42 rue de Montigny 6000 Charleroi pour le 15 janvier 2008 inclus. »
Bien à vous

T. Di Maria,
Président

*Dans nos régionales***CENTRE****Congrès Statutaire**

du secteur « Cheminots »
de la régionale du CENTRE.

**Samedi
22 mars 2008 à 10h**

au siège de la régionale
du Centre, Rue du Temple, 7
à 7100 La Louvière.

Ordre du jour.

1. Hommage aux disparus.
2. Examen du rapport d'activité de la régionale.
3. Modification du ROI régional.
4. Accord entre les régionales de Mons et du Centre.
5. Hommage aux décorés.
6. Rapport des vérificateurs aux comptes.
7. Renouvellement de toutes les instances.
8. Points d'actualités.

Les mandats de secrétaire régional, Président, Vérificateurs aux comptes, Responsables des sections et des membres de l'exécutif sont sortants et rééligibles.

Pour être recevable, les candidatures éventuelles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Être conforme au R.O.I. régional.
- Être présentées par une section.
- Être transmise au secrétaire régional pour le 8 février 2008 au plus tard.



SECTION CHEMINS DE FER DE L'ETF

La réunion de la section ferroviaire de l'ETF (Fédération Européenne des travailleurs du transport) s'est tenue le 27 novembre 2007 à Bruxelles.

Il s'agissait d'y traiter des points extrêmement importants, à savoir:

1. La renégociation de l'accord sur les conditions d'utilisation du personnel mobile en interopérabilité transfrontalière (Dir. 2005/47/CE) et plus précisément en ce qui concerne l'augmentation du nombre de repos hors résidence (clause 4). Vous trouverez, sur notre site ou auprès de votre Permanent, le rapport complet d'ETF. Il reprend tout le déroulement des différentes rencontres entre l'ETF et la CER (Communauté Européenne du Rail) depuis la section ferroviaire de Varsovie du 16 mai 2007. La Section a donc décidé de maintenir sa position quant à la poursuite des négociations tout en restant ferme par rapport aux déclarations faites par les syndicats affiliés. Les deux motions des groupes spécialisés conducteurs et accompagnateurs ont été remises à Sabine Trier, secrétaire générale adjoint à cette occasion.

2. La négociation d'un accord de coopération entre ETF et ALE (Autonomen Lokomotivführer-Gewerkschaften Europas) pour le dialogue social européen. Les exigences déraisonnables eu égard à la représentativité d'ALE en Europe (représente 16 syndicats) semblent démesurées aux yeux des membres affiliés à ETF (qui compte plus de 2.500.000 de membres dont 900.000 cheminots en activité dans 34 pays). L'ETF ne pourra accepter un accord de ce type qu'à la condition où les représentants d'ALE tiennent une ligne de conduite digne et solidaire avec les syndicats sur le plan national.

3. L'adoption d'une convention en matière de coopération sur la protection juridique des travailleurs victimes d'un accident ou incident dans un autre pays membre. Les syndicats du secteur ferroviaire et membres de l'ETF, s'engageront à signer cette convention après un toilettage des textes. La CGSP/ACOD a marqué son accord de principe mais considère que

cette convention devra faire l'objet d'un suivi permanent.

4. NETCORAIL est un projet ambitieux où il est question de créer un site ETF dans lequel figureront, dans un premier temps, les conventions collectives de travail, les statuts et les actions menées dans les pays membres... L'apport de coordinateurs nationaux pouvant communiquer en Anglais s'avère nécessaire.

5. La désignation de Sabine Trier, Secrétaire Générale Adjointe de l'ETF en tant que membre du Conseil d'Administration de l'agence européenne à la place de Norbert Hansen est acceptée à l'unanimité.

6. La stratégie de l'ITF «Organisons-nous mondialement» slogan du dernier Congrès de Durban (voir tribune d'août 2006 et documents sur le site).

7. La journée d'action Internationale des Cheminots qui se déroulera en mars 2008 et qui s'articulera autour du thème de « Safety First - Priorité à la Sécurité ». Nous avons défendu l'idée de maintenir le principe d'actions aux différentes frontières. Le personnel des ateliers et de l'infrastructure sera sollicité afin de défendre ce thème et d'autres en relation avec la libéralisation. Nous avons remis la motion du groupe spécialisé des ateliers et précisé les enjeux pour ces personnels qui pourraient être frappés par des mesures prises dans le cadre des STI (Spécifications Techniques en Interopérabilité). D'autre part, la grande majorité des pays présents ont demandé sans équivoque qu'une action de grève d'envergure européenne soit menée pour lutter contre, d'une part, le dumping social et, d'autre part, les dérives libérales sur le plan Européen et National (solidarité avec les Cdes Français).

8. Les rapports sur les travaux du dialogue social (groupe I et II) et à l'Agence ferroviaire européenne.

9. La présence de M. Castelleti de la DG TREN (Direction générale de l'énergie et des Transports) pour traiter et débattre des initiatives de la Commission en matière de législation européenne.

Ce dernier a fait état d'une liste de questions adressée aux Etats Membres traitant de 6 domaines spécifiques. Epinglons au passage, l'indépendance des fonctions essentielles, l'indépendance de ceux qui sont à la tête des Chemins de fer, les transpositions nationales ou encore l'indépendance des organismes régulateurs, ...

Il avertit que les Etats qui ne respecteraient pas les procédures prévues en matière de transpositions seront sévèrement sanctionnés !

Enfin il évoque la problématique du fret ferroviaire et du concept « corridor » pour améliorer la capacité, la performance et d'autres paramètres tels que la longueur des trains marchandises, les goulets d'étranglement, les tracés stratégiques des terminaux portuaires, les surcharges des différents réseaux, ... Il conclut par les lignes directrices que la DG TREN compte entreprendre en 2008 (durant la Présidence de l'union : 1^{er} semestre par la Slovénie et le 2^e semestre par la France) et notamment, l'allègement de la dette, le financement du matériel roulant, les aides d'Etat et à la coordination, les restructurations des transports marchandises et les obligations de service public.

Après cet exposé très sombre sur le plan social, la CGSP/ACOD est intervenue pour dénoncer les pertes d'emplois et le fait que ceux qui resteront deviendront de plus en plus précaires. Que les restructurations n'ont pas apporté les améliorations annoncées par la Commission en ce qui concerne le fret. Le commun des mortels ne comprend plus la politique véhiculée par les eurocrates et refuse la poursuite de décisions prises uniquement pour satisfaire l'appétit des ultralibéraux. A la question de savoir si, à part les objectifs de libéraliser le ferroviaire énumérés comme une leçon apprise par cœur, il pouvait citer un seul exemple où nous pourrions apporter, ne serait-ce qu'une lueur d'espoir, aux travailleurs qui subissent des restructurations à répétition, M. Castelleti, complètement déstabilisé, s'est trouvé dans l'impossibilité de répondre de manière cohérente !

10. Notons au passage, que l'ETF avait accepté de rencontrer des artistes européens pour présenter leur projet.

Vous souhaitez plus d'informations au sujet de cette réunion de la section de l'ETF et retrouver les documents de travail, surfez sur notre site Internet : cheminots@cgsp.be.

S. PITELJON, Secrétaire National.

Motion du groupe spécialisé des agents d'accompagnement à l'intention de la section des Chemins de fer de l'ETF

(Fédération européenne des travailleurs du transport).



La 11^e conférence internationale des accompagnateurs de train s'est déroulée à Brissago (Suisse) du 17 au 19 octobre 2007. Les syndicats SEV-ZPV (Suisse), ACOD/CGSP (Belgique), CC.OO (Espagne), Transnet (Allemagne), Vida (Autriche), FNCTTFEL (Luxembourg), Norsk Jernbaneforbund (Norvège) Dansk Jernbaneforbund (Danemark) et VSZ (Hungary) y étaient représentés.

Les syndicats Français de la CGT et de FO n'étaient pas présents puisque le 18 octobre était une journée de grève nationale en France. Les délégués ont souhaité témoigner toute leur solidarité vis-à-vis des Camarades en lutte pour défendre leurs acquis sociaux face à une droite ultralibérale.

Les exposés, présentés par chaque pays, mettaient en lumière les problèmes rencontrés lors de restructurations sur les différents réseaux. Mais deux sujets canalisèrent plus particulièrement l'attention des participants

à savoir, d'une part, la présence effective de deux agents d'accompagnement dans les tunnels (voir motion spécifique sur notre site cheminots@cgsp.be) et, d'autre part, la certification du personnel de bord. Il y était donc question du 3^e paquet ferroviaire que nous avons eu l'honneur de présenter avec le Vice-Président de SEV, François Gatabin.

Nous avons exigé le renforcement de cette fonction importante pour la sécurité ferroviaire et pour les usagers par la présence, dans tous les trains, du personnel d'accompagnement. Enfin, à l'instar du groupe spécialisé des conducteurs, notre délégation a souhaité soulever le point relatif à la directive 2002/844 qui détermine la date de modification des roulements.

Au terme de leurs travaux, ils ont adopté une motion reprenant leurs principales préoccupations et inquiétudes. Vous trouverez, ci-dessous, le texte complet que nous avons remis lors de la section des Chemins de fer de l'ETF le 27 novembre dernier à Bruxelles.

MOTION

Ces délégations syndicales, par cette motion, apportent leur accord et leur soutien aux positions et propositions défendues par l'ETF dans le cadre de la renégociation de l'accord ETF/CER.

Plus particulièrement, les délégations syndicales en accord avec l'ETF :



- ▶ se félicitent du travail de lobbying effectué par l'ETF et des avancées en faveur de la certification du personnel d'accompagnement et souhaitent qu'elle persévère en ce sens;
- ▶ demandent que l'ETF joue un rôle de coordination et d'accompagnement vis-à-vis de l'Agence chargée de définir les tâches de sécurité et les compétences professionnelles du personnel de bord d'ici 2009;
- ▶ réaffirment que ces agents exercent une fonction de sécurité à bord des trains. Que ces tâches de sécurité, soit à bord des trains, soit par exemple lors d'incidents et/ou d'accidents dans les tunnels (voir annexe), nécessitent un personnel d'accompagnement hautement qualifié;
- ▶ rappellent sa confiance en l'ETF pour ce qui concerne la renégociation de la Clause 4. les délégations syndicales présentes demandent que le nombre de RHR (Repos Hors Résidence) reste toutefois limité à 1 seul par semaine.
- ▶ souhaiteraient que l'ETF recherche le moyen de faire modifier la Directive 2002/844 qui concerne le changement des roulements des trains fixé le 2^e samedi du mois de décembre de chaque année. L'objectif étant de reporter d'au moins 1 mois sa mise en application.
- ▶ Le groupe s'inquiète des dérives en matière de droits de grève ainsi que les tentatives de division de certains syndicats autonomes et souhaite apporter son soutien total aux collègues qui luttent pour maintenir un droit individuel et collectif. Il considère que ce principe fait partie des droits fondamentaux de chaque pays.
- ▶ La délégation propose d'effectuer la préparation des spécificités professionnelles du personnel d'accompagnement des trains pour la délégation des négociateurs de l'ETF.

Vous souhaitez plus d'informations au sujet de cette rencontre et sur la renégociation ETF/CER en cours, surfez sur notre site Internet

cheminots@cgsp.be.

S. PITELJON,
Secrétaire National.

INFO...

Nous organiserons, fin janvier :

▶▶ Un groupe de travail ◀◀
pour les adjoints à l'agent de maîtrise.

▶▶ Un groupe de travail ◀◀
pour les agents de magasin.

Les renseignements seront disponibles à partir
du 15 janvier 2008 sur le site : www.cheminots.be
Auprès de votre régionale.

M. ABDISSI, Secrétaire National.